

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 8 février 2021

Date de l'annonce publique : 29/01/2021

Date de la convocation des conseillers : 29/01/2021

Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; KLINSKI, conseillère ; INGLEBERT, secrétaire communal.								
Visioconférence	Néant.								
Procuration	STOFFEL, conseiller (procuration donnée à l'échevin STRECKER)								
Absences	Néant.								
Statistiques	<table border="1"> <tr> <td>Nombre de conseillers présents physiquement</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>Nombre de conseillers participant par visioconférence</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Nombre de procurations données</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Quorum suivant l'article 2 de la loi du 24 juin 2020</td> <td>7</td> </tr> </table>	Nombre de conseillers présents physiquement	12	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0	Nombre de procurations données	1	Quorum suivant l'article 2 de la loi du 24 juin 2020	7
Nombre de conseillers présents physiquement	12								
Nombre de conseillers participant par visioconférence	0								
Nombre de procurations données	1								
Quorum suivant l'article 2 de la loi du 24 juin 2020	7								
Référence	CC.2021-2-8 - 2.0								
Point de l'ordre du jour	2.0								
Objet	Tableau de préséance des membres du conseil communal (nouveau tableau).								

Le conseil communal,

Considérant qu'en raison du changement intervenu dans la composition du conseil communal, suite à la démission de Mme Marianne Pesch-Dondelinger, le tableau de préséance, dressé le 20 novembre 2017 et modifié le 30 septembre 2019, le 30 mars 2020 et le 11 mai 2020, doit être actualisé ;

Attendu que Mme Mireille Klinski a prêté serment entre les mains du bourgmestre en date du 8 février 2021 après avoir été appelée par la ministre de l'Intérieur à venir siéger au sein du conseil communal de la Commune de Roeser en remplacement de Mme Pesch-Dondelinger ;

Considérant qu'en vertu de l'article 11 de la loi communale les nouveaux membres sont inscrits au tableau de préséance des membres du conseil d'après la date et dans l'ordre de leur élection, à la suite de ceux qui sont déjà inscrits au tableau préexistant ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'arrêter le nouveau tableau de préséance des membres du conseil communal de la Commune de Roeser comme suit :

Rang	Nom, prénom	Fonction	Ancienneté	Voix obtenues	Date de naissance
1	Jungen, Tom	Bourgmestre	10/10/1999	2.391	14/05/1976
2	Reding, Edy	Echevin	25/01/2005	1.182	08/11/1956
3	Brix, Nadine	Conseillère	09/10/2011	711	15/07/1968
4	Flammang, Sandra	Conseillère	09/10/2011	495	26/08/1972
5	Strecker, Erny	Conseiller	11/05/2015	844	01/08/1960
6	Fisch, Ernest	Conseiller	20/08/2015	1.145	09/09/1957



Rang	Nom, prénom	Fonction	Ancienneté	Voix obtenues	Date de naissance
7	Stoffel, Wayne	Conseiller	08/10/2017	710	01/03/1983
8	Michels, Daniel	Conseiller	08/10/2017	484	22/05/1975
9	Ballmann, Bettina	Conseillère	29/08/2019	1.459	28/09/1983
10	Pompignoli, Fabrice	Conseiller	30/03/2020	351	01/11/1971
11	Carelli, Sandra	Conseillère	11/05/2020	982	07/09/1982
12	Lourenço Martins, Angelo	Conseiller	11/05/2020	957	08/11/1983
13	Klinski, Mireille	Conseillère	08/02/2021	692	24/01/1972



Sollicite l'approbation de la présente délibération en vertu de l'article 11 de la loi communale.
En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le lundi 22 février 2021

Le bourgmestre,

Le secrétaire,